

Analyse codicologique et philologique d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque Générale de l'Université de Liège : le *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda* d'at-Tanūhī¹

Il s'agit là d'un fait peu connu : la Bibliothèque Générale de l'Université de Liège compte dans ses collections un grand nombre de manuscrits en écriture arabe. Le fonds Dargent, légué à l'Université en 1986 ou 1987² par une ancienne étudiante et employée de la Bibliothèque, réunit quatre cent trente-huit manuscrits arabes, parmi lesquels des autographes et au moins un *unicum*³. Les textes sont variés : *ḥadīṭ*-s⁴, exégèse coranique ou recueils de prières pour la sphère religieuse ; mais aussi des ouvrages de mathématique, d'astronomie, de grammaire, de lexicographie, ou encore d'histoire, de philosophie ; des livres relevant du domaine juridique – plusieurs écoles de *fiqh*⁵ sont représentées ; il y a aussi des recueils de *fatwā*-s⁶ et enfin des ouvrages littéraires, d'*adab*⁷ et de poésie. Le fonds semble aussi contenir plusieurs pièces exceptionnelles, d'un point de vue codicologique : manuscrits richement illustrés⁸ ou protégés par une reliure remarquable.

Mon mémoire de licence en Langues et Littératures orientales⁹ porte sur l'un des spécimens de ce fonds. Il s'agit d'une copie de l'ouvrage littéraire composé au IV^e/IX^e siècle, par le juge irakien at-Tanūhī, intitulé *La délivrance après l'angoisse*¹⁰. Voici un aperçu de mon analyse.

Codicologie

Papiers et mise en page

Le corps de texte est copié sur trois papiers filigranés différents, d'importation européenne¹¹. L'étude des filigranes permet d'affirmer qu'il s'agit de papier vénitien fabriqué à la fin du XVI^e siècle¹². Les feuillets, rassemblés en quinions, mesurent 199 x 277 mm, mais la feuille d'origine mesurait au moins 458 x 312 mm¹³.

Le traitement de surface du papier est soigné. En plus des opérations mécaniques de lissage – en lumière rasante, les lignes obliques résultant du frotage d'une pierre dure se distinguent aisément –, un liquide, sans doute à base de blanc d'œuf et de gomme d'adragante¹⁴, a été appliqué sur les feuillets, leur servant d'apprêt.

La mise en page du manuscrit est régulière et constante. La réglure a été réalisée à l'aide d'une *miṣṭara*¹⁵ ; un cadre de justification homogène¹⁶ abrite vingt-sept lignes écrites¹⁷. L'écriture se déploie en lignes longues, sauf quand il s'agit de poésie. Dans ce cas, des petits *hā*-s (هـ), parfois tracés en rouge, ou en tout cas dans une autre encre que celle du corps de texte, encadrent les vers.

En dehors du cadre de justification, une série d'annotations, de gloses et de corrections sont observables, le plus souvent dans les marges extérieures. Plusieurs systèmes d'appels de notes sont utilisés, en fonction de la nature du commentaire¹⁸. La réclame, horizontale, apparaît dans le coin intérieur et inférieur de tous les versos, juste en dehors du cadre de justification. Elle est généralement correcte mais écrite avec moins de soin que le mot qu'elle appelle. La foliotation se situe dans l'angle supérieur externe des feuillets. La marque de milieu de cahier est observable dans l'angle supérieur externe du verso du cinquième feuillet et dans l'angle inférieur externe du recto



Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5087], f. 41v^o/41v^o ; note marginale pliée. Photo : É. F.

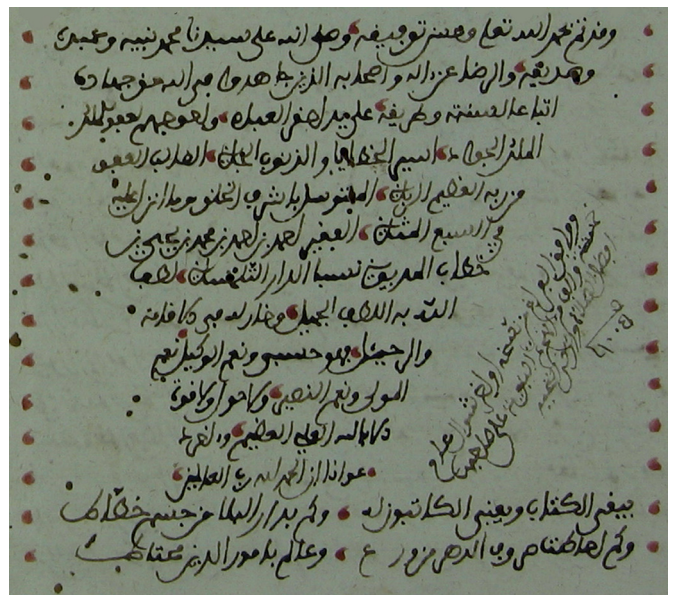


Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5087], ff. 28v° - 29/38v° - 39 ; exemple de mise en page. Photo : É. F.

وقد تم بحمد الله تعالى وحسن توفيقه وصلى الله على سيدنا محمد نبيه وعبيده
 وصديقه والرضاء عن آله واصحابه الذين جاهدوا في الله حق جهاده
 اتباعا لسنته وطريقه على يد أصغر العبد والاحوجهم لعفو الملك
 الملك [كذا] الجواد اسير الخطايا والذنوب الجاني الطالب العفو
 من ربه العظيم الرباني المتوسل بأشرف الخلق وما انزل عليه
 في السبع المثاني الفقيه احمد بن احمد بن محمد بن يحيى بن
 خطاب المديوني نسبا الدار التلمساني لطف
 الله به اللطف الجميل وخار له في الاقامة
 والرحيل فهو حسبي ونعم الوكيل نعم
 المولى ونعم النصير ولا حول ولا قوة
 الا بالله العلي العظيم وآخر د
 عوانا ان الحمد لله رب العالمين

يبقى الكتاب ويعني الكاتبون له
 وكم يحاطت صروف الدهر من ورع
 وكم يدور البلاء من جسم خطاط
 وعالم بامور الدين محتاط

ووافق الفراغ من نسخه او اخر شوال عام
 خمسة والى من الهجرة النبوية على صاحبها
 افضل الصلاة وازكى التحية
 بتاريخ
 ١٠٠٥



Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5087], f. 248v°/248v° ; colophon. Édition : É. F.

du sixième feuillet. Elle est tracée dans une encre plus claire que le corps de texte, probablement par le relieur¹⁹.

Graphie et encres

Le manuscrit est copié en *magribī*, l'écriture caractéristique du Maghreb, le monde musulman occidental. Donc, à moins qu'un ressortissant de ces contrées se soit expatrié vers l'Est et y ait rédigé ou copié quelque œuvre, on peut admettre que tout écrit en *magribī* est né dans un territoire compris entre al-Andalus – souvent improprement appelé « Espagne musulmane » – et la Lybie actuelle. L'étude de manuscrits de ce type permet de faire avancer la recherche dans un cadre précis et autorise des comparaisons pertinentes au sein d'un groupe cohérent, définissant progressivement une tradition que l'on sait caractéristique. Cette graphie particulière est, en outre, immédiatement reconnaissable²⁰.

L'écriture dont il vient d'être question est tracée à l'aide du calame maghrébin, taillé en pointe, non en biseau, et d'au moins quatre encres différentes, noires pour le corps de textes et la plupart des notes, et rouges pour la rubrication. Des différences de nuances – tant au sein des encres noires que des encres rouges –, conduisent à penser à l'utilisation d'encres de compositions variées²¹, d'ailleurs parfois par des mains différentes. Des analyses archéométriques des différentes encres seraient d'une grande utilité pour la recherche²². En effet, à l'heure actuelle, le nombre d'initiatives de ce type est encore extrêmement restreint, alors que leur importance est reconnue depuis de nombreuses années²³. Dans le cas de cette étude, l'origine géographique et la date de copie de ce manuscrit sont fermement établies : le *codex* appartient à la tradition manuscrite spécifique du Maghreb et est copié au début du XI^e/fin du XVI^e siècle²⁴. Les conclusions déduites des analyses s'appliqueraient donc à un groupe homogène, des points de vue codicologique et paléographique, et pas uniquement à ce spécimen. En outre, les résultats obtenus seraient confrontés aux recettes connues²⁵. Ensuite, la comparaison des résultats d'analyses d'encres – peu fréquentes mais néanmoins existantes²⁶ – avec ceux que nous obtiendrions serait très instructive. En effet, un groupe de chercheurs français a récemment entrepris une campagne d'analyses des « matériaux de la couleur » d'une série de manuscrits du Maghreb, copiés avant le XVII^e siècle²⁷.

Enfin, le scribe répand une poudre mordorée, servant de buvard, sur le texte tout juste copié, pour ne pas l'abîmer sans devoir attendre que l'encre sèche pour passer à la page suivante²⁸.

Reliure

La reliure actuelle du manuscrit, désolidarisée du bloc texte, n'est pas l'originelle. Elle remplace probablement une reliure endommagée par le renversement d'un liquide sur le manuscrit²⁹.

Il s'agit de la reliure caractéristique du monde musulman³⁰ : une reliure à rabat, en cuir brun clair (vraisemblablement de chèvre). Son décor, estampé à froid³¹, est symétrique et identique sur les deux plats. Il s'agit de la composition la plus



Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5087] ; plat de reliure inférieur. Photo : É. F.

courante au XVI^e siècle dans l'empire ottoman³² : un médaillon central en forme de mandorle polylobée est prolongé par deux pendentifs, placés symétriquement à la verticale du motif central, sur un filet³³. L'axe horizontal, lui aussi marqué par un filet, est rehaussé de trois petits motifs circulaires à ses extrémités. Le décor s'inscrit dans un cadre délimité par des filets parallèles : un groupe de trois et, de part et d'autre de celui-ci, un filet isolé. Le recouvrement³⁴ présente le même type d'encadrement, dans la partie le reliant au plat inférieur, et un filet simple au niveau de la pointe. L'ensemble des motifs est réalisé avec cinq fers. La tranchefile³⁵, aujourd'hui complètement décousue, était noire. Dans les manuscrits islamiques, elle « consolide l'ensemble des cahiers, mais n'est pas fixée aux ais »³⁶. Elle est encore solidaire de la grosse toile collée au dos des cahiers du manuscrit.

Dans l'état actuel des connaissances et en raison de l'unité de l'art du livre de l'empire ottoman³⁷ – dans la sphère culturelle duquel se trouve le Maghreb –, il est difficile de proposer une datation plus précise que la fourchette chronologique débutant en 1005/1597 – date figurant dans le colophon –, et se terminant avec l'arrivée du manuscrit en Europe. Il est cependant important de noter que les deux seuls exemples formellement proches de cette reliure que j'aie trouvés sont datés du XIX^e siècle³⁸.

Altérations, restaurations et histoire du manuscrit

Outre les taches d'humidité dont on vient de parler³⁹, il faut mentionner un grand nombre de trous de vers, surtout au niveau des marges intérieures. Ils n'entravent généralement pas la lecture. Certains d'entre eux ont été restaurés⁴⁰. Dans quatre cas, la marge extérieure du feuillet a été remplacée, complètement ou en partie⁴¹. Il se pourrait que la feuille de plante, découverte entre les feuillets ١٦٧°/166v° et ١٦٧/167, ait servi de répulsif contre les insectes nuisibles⁴².

Le colophon, placé dans la moitié inférieure du verso du f. ٢٤٨/248, nous apprend que le texte a été copié en *šawwāl* 1005/mai ou juin 1597, par un certain Aḥmad ibn Aḥmad ibn Muḥammad ibn Yahyā ibn Ḥaṭṭāb al-Madyūn⁴³, de « Tilimsān » (Tlemcen). À la lecture du colophon, on décèle le haut niveau littéraire du copiste du manuscrit. Il emploie des tournures de phrases raffinées⁴⁴ et est l'auteur des deux vers en fin de texte. Plusieurs citations coraniques y sont intégrées⁴⁵.

Le manuscrit présente en outre un sceau – illisible – et plusieurs marques de possession, textes courts inscrits sur le folio C. Ce dernier ayant été collé à la page de titre, les marques de possession sont aujourd'hui difficilement déchiffrables⁴⁶, voire illisibles⁴⁷.

Juliette Dargent⁴⁸, en tant que fonctionnaire de l'Unesco, a vécu dans plusieurs pays arabes. Elle y a constitué, à l'aveuglette, semble-t-il⁴⁹, l'exceptionnelle collection qu'elle a léguée à l'Université de Liège en raison du lien affectif qui la liait à l'institution et à sa bibliothèque.

Philologie

L'auteur : le *qāḍī*⁵⁰ Abū 'Alī al-Muḥassin at-Tanūḥī⁵¹

Né le 26 *Rabī' al-awwal* 327 (ou 329)/21 janvier 939 (ou 941) à Bassorah, dans le territoire de l'Irak actuel, Abū 'Alī al-Muḥassin at-Tanūḥī est instruit par les plus grands lettrés de son temps en sciences religieuses et juridiques et en littérature. Son père décède alors qu'il a quinze ans. Il commence à travailler puis cherche à rencontrer un ami influent de feu son père, le vizir al-Muḥallabī, qui l'invite à sa cour, à Bagdad. At-Tanūḥī y continue son instruction, notamment en littérature⁵². Le vizir le fait entrer dans l'administration 'abbāsīde dès 349/959⁵³. Une dizaine d'années plus tard, suite au changement de vizir, il est démis de ses fonctions⁵⁴ et aurait l'idée de rédiger le *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda* (*Livre de la Délivrance après l'angoisse*) à cette époque, au contact d'autres disgrâciés. À partir de 366/977, à nouveau *qāḍī*, at-Tanūḥī devient l'un des personnages les plus influents de l'époque : il a gagné l'estime et l'amitié de l'émir būyide 'Aḍud ad-Dawla ; il fréquente la cour et brille dans les réunions littéraires qui s'y tiennent⁵⁵. Mais en cette époque troublée, où la chute en disgrâce peut être fulgurante, et suite à une accusation d'indiscrétion, at-Tanūḥī perd l'amitié de l'émir. Il est assigné à résidence, puis à nouveau testé par 'Aḍud ad-Dawla⁵⁶ qui, déçu de son ancien proche, l'écarte de toutes ses fonctions, lui

interdit encore une fois de quitter son domicile et le condamne à payer une forte amende. Il ne lui pardonnera jamais. À la mort de l'émir, at-Tanūḥī retrouve la liberté. Il vit à Bagdad et semble se consacrer à ses charges de *qāḍī*, à l'enseignement des *ḥadīṭ*-s et à l'écriture jusqu'à sa mort, le 25 *Muḥarram* 384/11 mars 994.

Deux ouvrages en prose, des compilations dans la droite ligne de la littérature d'*adab*, sont attribués avec certitude à at-Tanūḥī. Le *Niṣwār al-muḥādara wa-aḥbār al-mudākara* est chronologiquement le premier⁵⁷. Le deuxième est le *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda*, qu'il compose à partir de 373/983. At-Tanūḥī était aussi poète mais aucune de ses œuvres en vers ne nous est parvenue.

Le *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda*

Le genre littéraire désigné par l'expression « *al-Faraj ba'd aš-Šidda* » vise à édifier⁵⁸, à souligner le rôle de Dieu et à stimuler foi et confiance en Lui, avec une nuance de fatalisme propre à l'Islam⁵⁹. At-Tanūḥī s'inscrit dans une tradition qui lui préexiste mais il est le premier à composer un ouvrage d'une telle ampleur⁶⁰.

L'ouvrage d'at-Tanūḥī est une compilation monothématique d'anecdotes⁶¹, rassemblées en quatorze chapitres thématiques⁶², s'ouvrant sur une introduction où l'auteur expose sa thèse – même quand on se trouve dans une situation apparemment désespérée, il faut garder espoir car un dénouement heureux est à prévoir –, et les expériences qui l'incitent à y croire. Chaque histoire constitue donc le récit d'une mésaventure au dénouement heureux, dans une gamme de gravité très complète, de la plus légère à la plus lourde : la menace de mort⁶³. Les auteurs, orientaux ou européens, modernes et anciens⁶⁴, sont unanimes : avec at-Tanūḥī, le genre a atteint son apogée⁶⁵.

Le manuscrit de l'Université de Liège

Pour déterminer les caractéristiques propres du texte du manuscrit de Liège, je l'ai comparé à l'édition critique du texte⁶⁶. Une série de différences sont apparues, dues au copiste lui-même ou à la tradition du texte sur laquelle il s'est basé.

Les erreurs dues au copiste sont de différents types. La fatigue ou la précipitation sont la cause d'un certain nombre de différences ; la langue maternelle du scribe, un dialecte maghrébin, vraisemblablement de Tlemcen⁶⁷, l'induit en erreur au moment de la dictée intérieure du texte (il prononce mal le mot qu'il lit et l'orthographe donc mal aussi) ou lors de la lecture du modèle ou de la rétention du texte⁶⁸. Par ailleurs, on dénombre des erreurs de conjugaison et d'orthographe.

La tradition à laquelle le texte du manuscrit de Liège appartient est la cause d'un autre type de différences par rapport à l'édition critique. Ces variantes se retrouvent dans :

- les *isnād*-s⁶⁹ : leur longueur, les noms qu'ils contiennent et les verbes les introduisant varient.

- le vocabulaire : on retrouve des termes plus précis dans le texte de Liège que dans l'édition critique, et vice-versa⁷⁰. Les

variantes de vocabulaire induisent parfois des différences de fond : le sens du texte s'en trouve modifié⁷¹. Les formes verbales⁷² utilisées ne sont pas toujours celles choisies par l'éditeur non plus. Pour ce qui est des eulogies, elles sont d'une manière générale moins fréquentes dans le texte de Liège que dans l'édition, mais aussi moins variées⁷³.

- seize anecdotes reprises dans l'édition critique ne figurent pas dans le manuscrit⁷⁴ ; *a contrario*, deux histoires et deux versions différentes d'une autre anecdote figurent dans le manuscrit et non dans l'édition⁷⁵.

- l'ordre dans lequel les anecdotes se succèdent est lui aussi différent. Des anecdotes sont parfois simplement inversées⁷⁶ ; par contre, certains chapitres présentent une succession d'histoires très différente de celle de l'édition critique⁷⁷. Deux versions d'une même anecdote sont parfois notées⁷⁸.

- lorsque des différences entre les manuscrits ayant servi à l'édition critique⁷⁹ sont notées, le manuscrit de Liège se rapproche généralement des traditions des manuscrits *mīm* (م) ⁸⁰ et *ḡayn* (غ) ⁸¹, jusqu'au chapitre cinq inclus. Le chapitre six, résolument différent des manuscrits *mīm* (م) ⁸⁰ et *ḡayn* (غ) ⁸¹, notamment parce qu'il présente fréquemment des passages introuvables dans ceux-ci, partage par contre quelques particularités avec les manuscrits *hā'* (هـ) ⁸² et *rā'* (ر) ⁸³. La partie collationnée du chapitre sept est toujours semblable aux traditions les plus complètes⁸⁴ ; pour ce qui est des passages en vers, il est intéressant de constater que ceux du manuscrit de Liège sont identiques à ceux du *Kitāb al-Aḡānī* et non à ceux que l'on trouve dans les manuscrits utilisés pour l'édition, quand ces traditions divergent⁸⁵... Le huitième chapitre semble suivre la même tradition que le manuscrit *mīm* (م) ⁸⁰. Le chapitre neuf est conforme aux solutions adoptées dans l'édition, et, comme les chapitres dix, onze, douze et treize, il est souvent comparable à *nūn* (ن) ⁸⁶. Les chapitres dix et onze sont par ailleurs toujours plus complets que *mīm* (م) ⁸⁰, tout comme le douzième chapitre l'est par rapport à *ḡayn* (غ) ⁸¹ et *rā'* (ر) ⁸³. Les chapitres huit, douze et treize comprennent des passages non mentionnés dans l'édition critique⁸⁷.

Si la seule copie du *Faraj ba'd aš-Šidda* en écriture *maḡribī* conservée en Europe est celle de l'Université de Liège, il existe d'autres manuscrits présentant ces caractéristiques dans le monde. J'ai ainsi découvert que la bibliothèque nationale de Tunisie (Dār al-Kutub al-waṭaniyya bi-Tūnis) en conserve une copie et il en va sans doute de même pour la bibliothèque nationale algérienne⁸⁸.

Mon étude a soulevé plusieurs questions auxquelles il ne m'a pas été donné de répondre. Ainsi en va-t-il de la vérification des recettes d'encre utilisées au Maghreb au XI^e/XVI^e siècle ou du nombre de mains ayant noirci des pages du manuscrit et de la chronologie de ces interventions. Par ailleurs, du point de vue philologique, il serait intéressant d'étudier le texte des autres manuscrits du *Faraj ba'd aš-Šidda* en *maḡribī* pour tenter d'y déceler les traces d'une tradition spécifique au Maghreb.

La codicologie des manuscrits en écriture arabe n'en est qu'à ses débuts ; l'exceptionnelle collection de notre Université pourrait – devrait – être mise à profit pour faire avancer la recherche. À quand une deuxième étude d'un manuscrit du fonds Dargent ?...

Janvier 2008

NOTES

NB : le manuscrit étudié est originellement paginé à l'aide de chiffres indiens ; des chiffres arabes ont été ajoutés au xx^e siècle, alors que le manuscrit appartenait déjà aux collections de la Bibliothèque générale, mais ne correspondent pas aux chiffres indiens (ceux-ci ne tiennent pas compte des gardes ; en outre, le scribe a passé une page dans sa numérotation). Lorsque des feuillets sont cités, c'est leur numérotation originelle qui est donnée, en chiffres indiens avec, après une barre, la « traduction » du nombre en chiffres arabes. Les dates sont données selon l'ère de l'Hégire puis selon l'ère chrétienne.

L'ouvrage de ÖZKAN, Hakan, *Narratīvāt im Kitāb al-Faraġ ba'da š-šidda des Abū Alī al-Muḡassin at-Tanūhī*, Freiburg am Brigsau, 2008, n'a malheureusement pu être consulté.

J'adresse mes sincères remerciements à M. le Professeur F. Bauden, pour ses précieux conseils, sa relecture attentive et le suivi bienveillant qu'il consacre à mes travaux. Je remercie aussi M. J.-L. Maloir, documentaliste à la BGPLH – Sciences de l'Antiquité, pour les compléments d'information de dernière minute qu'il m'a aimablement envoyés.

(1) Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5087], *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda*, de Abū 'Alī al-Muḡassin at-Tanūhī (m. 384/994), 262 ff., copié par Aḡmad al-Madyūnī, en 1005/1597, en *maḡribī*.

(2) OPSOMER-HALLEUX, Carmélia, *Trésors manuscrits de l'université de Liège*, Liège, 1989, p. 11 (dit 1987) ; BAUDEN, Frédéric, *Les Manuscrits arabes dans les bibliothèques publiques belges : une introduction*, dans CHAN, Julia N. Y., LEE, Betty W. (éds.), *International Association of Orientalists Librarians. Ninth General Meeting at the 34 ICANAS, 24-25 August 1993, Hong Kong. Proceedings*, Hong Kong, 1993, p. 152 (dit 1986).

(3) Pour une présentation générale du fonds, v. BAUDEN, Frédéric, *art. cit.*, pp. 152-158.

(4) Récits exemplatifs attribués au Prophète ou à ses compagnons. V. ROBSON, J., *Ḥadīth. Encyclopédie de l'Islam*. 2^e édition (12 vol., 1960-2007), vol. III, Leiden - Paris - New York, 1975, pp. 24-30 (désormais *EP*).

(5) Jurisprudence, droit islamique ; v. SCHACHT, J., *Fīḡh*, dans *EP*, vol. II, pp. 906-912.

(6) Décisions ponctuelles, rendues par un *muftī*, concernant un problème juridique non explicitement résolu par les sources principales du droit islamique, le Coran et les *ḡadīl*-s. V. TYAN, E., WALSH, J. R., *Fatwā*, dans *EP*, vol. II, pp. 886-887.

(7) La littérature d'*adab* est très variée et proposer une définition de ce terme est complexe, v. FRANSEN, Élise, *Une copie en maḡribī du Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda d'at-Tanūhī. Analyse d'un manuscrit de l'Université de Liège* ; mémoire de licence (Université de Liège), présenté en juin 2008, p. 54 (et n. 79 pour la bibliographie). « Belles-lettres en prose » pourrait servir de définition simplifiée, nous suffisant ici.

(8) Il s'agit principalement d'ouvrages religieux, par exemple : un livre de prière (copié en Turquie en 1826 de notre ère ; Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5003]) et des corans (par exemple Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5002], datant de 1823 ou Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5001], copié en 1847, tous deux originaires de Turquie). Je remercie M. Olivier Donneau, Responsable scientifique de la BGPLH – Fonds anciens, pour m'avoir transmis les références de ces manuscrits.

(9) FRANSEN, Élise, *op. cit.*

(10) Le titre *al-Faraj ba'd aš-Šidda* peut aussi se traduire « la consolation après l'adversité », « la délivrance après l'épreuve », etc. ; d'après DE BIBERS-TEIN KAZIMIRSKI, A., *Dictionnaire Arabe-Français*, 2 tomes, Beyrouth, 2004 (réédition). V. aussi la traduction partielle, malheureusement pas toujours aussi proche du texte qu'on le souhaiterait, de SCHMIDT, Jean-Jacques, *La délivrance après l'épreuve*, Paris, 2007.

(11) Les papiers fabriqués dans le monde arabe ne comportent pas de filigrane avant le milieu du xviii^e siècle et les papiers filigranés de fabrication arabe sont originaires des régions turques de l'empire ottoman ; ANDREEV, Stefan, *Les Filigranes dans les documents ottomans. Couronnes*, Sofia, Textes – Asparouh Trayanov, 2007, n. 5, p. 9. Par ailleurs, à partir de la première moitié du xviii^e siècle, le papier d'importation a complètement remplacé le papier local. HUMBERT, Geneviève, *Le manuscrit arabe et ses papiers*, dans HUMBERT, Geneviève (dir.), *La Tradition manuscrite en écriture arabe*, première partie de la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée. Série Histoire*, n° 99-100, Aix-en-Provence, 2001, p. 66 ; DÉROCHE, François (dir.), *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*, Paris, 2000, p. 64. V. aussi la *fatwā* d'Abū 'Abd Allāh ibn Marzūq, prononcée à Tlemcen au xv^e siècle et intitulée : « Répugnance des Orientaux à utiliser le papier fabriqué par les Chrétiens », dans LAGARDÈRE, Vincent, *Histoire et société en Occident musulman au Moyen Âge. Analyse du Mi'yār d'al-Wanṣarīsī*, Madrid, 1995, p. 42 ; en voici un extrait : « La nécessité oblige à se servir du papier des Rūm-s (*waraq rūmī*) dans de nombreux pays, de Tripoli d'Orient à Tlemcen, où l'on n'en trouve pas d'autre. »

- (12) On observe trois paires de filigranes dans le corps de texte. La première est répertoriée dans MOŠIN, Vladimir, *Anchor Watermarks*, Amsterdam, 1973, p. 75 et fig. 2395. Il l'a relevée sur un document datant de 1594 et mesurant 310 x 205 mm. La deuxième est décrite par VELKOV, Asparouh, *Les Filigranes dans les documents ottomans. Divers types d'images*, Sofia, 2005, p. 5 et fig. 83 et 83A, p. 92, qui l'a observée sur un document ottoman d'Istanbul mesurant 418 x 311 mm et daté de 1588. Asparouh Velkov a rencontré un papier semblable au troisième observé dans le manuscrit, dans un document d'Istanbul de 1594 ; VELKOV, *op. cit.*, p. 11 et fig. 4 et 4A, p. 145.
- (13) Je déduis ces dimensions en doublant la largeur de chacun des feuillets — ceux-ci résultent d'un pliage in-folio —, en ajoutant les dix millimètres rognés, lors de l'opération de reliure, en tête et en queue (v. IRIGOIN, Jean, *Les papiers non filigranés : état présent des recherches et perspectives d'avenir*, dans MANIACI, Marilena, MUNAFÒ, Paola F. (éds.), *Ancient and Medieval Book Materials and Techniques* (Erice, 18-25 septembre 1992), vol. I, Vatican, 1993, p. 302) et en y additionnant les dimensions des notes pliées car dépassant du bloc texte.
- (14) Des traces de coulures sont observables. DÉROCHE, François (dir.), *op. cit.*, p. 59. Sur les traitements de surface du papier, v. Ibn Bādīs, édité et traduit (en anglais) par LEVEY, Martin, *Medieval Arabic Bookmaking and its Relation to early Chemistry and Pharmacology*, Philadelphie, 1962. Cité par HUMBERT, Geneviève, *La fabrication du papier*, dans GUESDON, Marie-Geneviève, VERNAY-NOURI, Annie (dirs.), *L'Art du livre arabe. Du manuscrit au livre d'artiste*, Paris, 2001, pp. 45-46. Extrait traduit par Geneviève Humbert dans l'article de IRIGOIN, *art. cit.*, pp. 278-280.
- (15) Il s'agit d'un cadre rigide sur lequel sont tendus des fils ; le scribe exerce une pression sur le papier ; la *mišṭara* étant placée en dessous de celui-ci, elle y imprime des lignes horizontales qui serviront de guides au scribe. Les marques d'utilisation de la *mišṭara* sont à peine perceptibles, en creux, sur les versos de tous les feuillets. L'usage de cet outil est attesté sur les manuscrits islamiques occidentaux à partir du xv^e siècle ; v. ORSATTI, Paola, *Le manuscrit islamique : caractéristiques matérielles et typologie*, dans MANIACI, Marilena, MUNAFÒ, Paola F. (éds.), *op. cit.*, vol. II, p. 310, 325.
- (16) De 203 x 124 mm, avec des marges supérieure et inférieure de, respectivement, 24 mm et 17 mm, pour des marges latérales de 55 mm, à droite, et de 46 mm, à gauche.
- (17) La première ligne d'écriture coïncide avec la ligne de tête du cadre de justification, comme c'est le plus souvent le cas dans les manuscrits en écriture arabe. V. DÉROCHE, François, *op. cit.*, p. 172. Six pages font exception : les feuillets ١١٠/61, ١٠٠/100, ١٤٩/149 et ١٤٩٧/149٧ comptent une ligne de plus ; deux lignes ont été ajoutées aux ff. ١٩٩٧/199٧ et ١٧٧/1٧٧. Quant au feuillet ١١٠/115, le copiste a commencé à écrire un peu trop haut puis, après quatre mots, il s'est rendu compte de son erreur et a recomencé le travail un peu plus bas.
- (18) Pour un aperçu des abréviations utilisées dans les manuscrits arabes et de leur résolution, v. ROSENTHAL, Franz, *The Technique and Approach of Muslim Scholarship*, Rome, 1947, pp. 26-39 ; GACEK, Adam, *Technical practices and recommendations recorded by classical and post-classical Arabic scholars concerning the copying and correction of manuscripts*, dans DÉROCHE, François (éd.), *Les Manuscrits du Moyen-Orient. Essais de codicologie et de paléographie. Actes du colloque d'Istanbul* (Istanbul, 26-29 mai 1986), Istanbul – Paris, 1989, pp. 55-59 ; GACEK, Adam, *The Arabic Manuscript Tradition. A Glossary of Technical Terms and Bibliography*, Leiden – Boston – Köln, 2001, pp. 174-175.
- (19) Une autre marque de milieu de cahier, le même signe mais tracé dans une autre encre et par une autre main — vraisemblablement par le deuxième relieur (v. *infra*) —, est observable dans l'angle supérieur externe du verso des cinquièmes feuillets.
- (20) Sa caractéristique la plus connue — et la plus reconnaissable — concerne les lettres *fā'* et *qāf* : la première porte son point diacritique sous la ligne d'écriture (et non au-dessus) et la deuxième n'en porte qu'un (et non deux), coiffant sa boucle. Sur cette écriture particulière, v. HOUDAS, Octave, *Essai sur l'écriture maghrébine*, dans *Nouveaux mélanges orientaux. Mémoires, textes et traductions publiés par les professeurs de l'école spéciale des langues orientales vivantes, à l'occasion du 7^e Congrès international des orientalistes réuni à Vienne* (Septembre 1886), IIe série, vol. XIX, Paris, 1886, pp. 85-112 ; DÉROCHE, François, *Les Écritures maghrébines*, dans GUESDON, Marie-Geneviève, VERNAY-NOURI, Annie (dir.), *op. cit.*, pp. 65-69 ; IDEM, *Tradition et innovation dans la pratique de l'écriture au Maghreb pendant les Ve/Xe et Ve/XIe siècles*, dans LANCEL, Serge (éd.), *Numismatique, langue, écriture et arts du livre, spécificités des arts figurés. Actes du VIII^e colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, Paris, 1999, pp. 233-247. V. FRANSSSEN, Élise, *op. cit.*, annexe II : « Tableau récapitulatif des caractéristiques du *magribī* », pp. 123-127.
- (21) On sait en effet, notamment par le traité d'Ibn Bādīs (le '*Umdat al-kuttāb wa-'uddat dawī al-albāb*', rédigé vers 1025, un des rares traités techniques du Moyen Âge arabe, parvenu jusqu'à nous. Quatre de ses douze chapitres thématiques concernent les encres et laques, noires et de couleur ; on y trouve aussi des informations sur le papier et l'art de la reliure), que trois types chimiques d'encres étaient utilisés : les encres métalo-galliques, les encres au carbone et les encres mixtes. V. LEVEY, Martin, *op. cit.*, pp. 7-8, 15-21 ; WITKAM, Jan Just, *Midād*, dans *EP^e*, vol. VI, pp. 1024-1025 ; ZERDOUN BAT-YEHOUDA, Monique, *La Fabrication des encres noires au Moyen Âge (jusqu'à 1600)*, Paris, CNRS, 1983, pp. 123-141 et pp. 237-243 (recettes).
- L'hypothèse d'un vieillissement différent d'une même encre, en raison de conditions de conservation diverses, pour expliquer les nuances de teintes des encres, est elle aussi envisageable ; cependant, l'encre attaque le papier à certains endroits et non à d'autres. La nature du papier étant partout la même, au moins deux types d'encres différentes ont donc été utilisés.
- (22) Deux types d'analyse peuvent être envisagés, l'un relevant de la physique nucléaire : la PIXE (Particle Induced X-Ray Emission, permettant l'identification des atomes par l'analyse du rayon X qu'ils émettent en réaction à l'envoi d'un faisceau de protons accélérés) et l'autre, de la chimie analytique : la spectrométrie Raman (analyse moléculaire de la matière). Le Centre Européen d'Archéométrie de l'Université pourrait les réaliser...
- (23) V., par exemple, les interventions de Monique De Pas, dès les années soixante-dix : DE PAS, Monique, *La composition des encres noires*, dans *Les Techniques de laboratoire dans l'étude des manuscrits, actes du colloque international de Paris (13-15 septembre 1972)*, Paris, 1974, pp. 119-132 ; DE PAS, Monique, *Recherches sur les encres noires manuscrites*, dans GLÉNISSON, Jean, BOMPAIRE, Jacques, IRIGOIN, Jean (dirs.), *Actes du colloque international sur la Paléographie grecque et byzantine organisé dans le cadre des colloques internationaux du CNRS (Paris, 21-25 octobre 1974)*, Paris, 1977, pp. 55-60.
- (24) Le colophon est daté de 1005/1597 (v. *infra*).
- (25) Le texte principal traitant de la composition des encres dans le monde arabe, le traité d'Ibn Bādīs, que l'on vient de citer, est lui aussi originaire du Maghreb, mais est plus ancien : il date du premier quart du xi^e siècle (v. *supra*, n. 21).
- (26) V. par exemple DEL CARMINE, Pietro, GRANGE, Maurice, LUCARELLI, Franco, MANDÒ, Pier Andrea, *Particle-Induced X-Ray-Emission with an External Beam : a Non-Destructive Technique for Material Analysis in the Study of Ancient Manuscripts*, dans MANIACI, Marilena, MUNAFÒ, Paola F. (éds.), *op. cit.*, vol. II, pp. 7-27 ; ROGER, Patricia, *Étude d'encres au carbone, métalo-galliques et mixtes par des méthodes d'analyse non destructives : spectrophotométrie d'absorption en réflexion diffuse et fluorescence X* [intervention du 25 avril 2002] ou EADEM, *Étude des encres par analyses spectrométriques* [intervention du 13 mars 2003], dans ZERDOUN, Monique (dir.), *Les matériaux du livre médiéval, séminaire de recherche de l'IRHT ; la publication de l'ouvrage, prévue pour 2005 dans la collection Ædilis Actes (n° 8), n'a jamais eu lieu*, [en ligne sur <http://aedilis.irht.cnrs.fr/materiaux/14.htm>] ; DENOËL, Sophie, *Étude archéométrique des manuscrits du scriptorium de l'abbaye de Saint-Trond au XII^e siècle*, dans VAN DEN BOSSCHE, Benoît (dir.), *L'Art mosan : Liège et son pays à l'époque romane, du XI^e au XIII^e siècle*, Alleur, 2007, pp. 200-206.
- (27) ROGER, Patricia, SERGHINI, Malika, DÉROCHE, François, *Les matériaux de la couleur dans les manuscrits arabes de l'Occident musulman. Recherches sur la collection de la Bibliothèque nationale de France*, dans *CRAI (Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres)*, fasc. II : avril-juin 2004, Paris, 2004, pp. 799-830.
- (28) À ma connaissance, aucune étude n'a, à ce jour, été réalisée sur cet aspect du travail de copie. La poudre mordorée dont il est question, apparaissant clairement sur les tiers inférieur des feuillets, n'est malheureusement pas distinguable sur les clichés que j'ai pris du manuscrit.
- (29) Contrairement aux cent cinquante-trois premiers feuillets du volume, les ff. A, B et C, pages actuellement en tête, ne présentent pas de tache de liquide. Les pages de tête et de queue sont ajoutées lors de l'opération de reliure.
- (30) Deuxième type de reliure d'après la classification de DÉROCHE, François, *Manuel...*, p. 308.
- (31) Estamer à froid : « Imprimer un décor non doré sur la peau ou moyen de fers ou de plaques », dans MUZERELLE, Denis, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985, déf. 641.08 [en ligne sur <http://vocabulaire.irht.cnrs.fr/vocab.html>].
- (32) GUESDON, Marie-Geneviève, *Reliures*, ou BERTHIER, Annie, *Reliures ottomanes*, dans GUESDON, Marie-Geneviève, VERNAY-NOURI, Annie (dirs.), *op. cit.*, respectivement p. 142 et p. 153.
- (33) Filet : « a) Simple ligne, droite ou courbe ; b) [Par extension :] Fer utilisé pour imprimer cette ligne », dans MUZERELLE Denis, *op. cit.*, déf. 642.11.
- (34) « Partie de couverture débordant légèrement du plat, d'une largeur égale à la moitié de l'épaisseur du volume, et pliée en direction de la tranche, de sorte que lorsque le volume est fermé, celle-ci soit totalement protégée par le recouvrement des deux plats », dans MUZERELLE, Denis, *op. cit.*, déf. 642.05 ; DÉROCHE, François, *Manuel...*, p. 309. La définition donnée par Denis Muzerelle correspond aux manuscrits occidentaux. Dans le cas des manuscrits islamiques, le rabat est plutôt placé sous le plat supérieur, entre celui-ci et le corps de l'ouvrage. V. GUESDON, Marie-Geneviève, *Reliures*, dans EADEM, VERNAY-NOURI, Annie (dirs.), *op. cit.*, p. 140.
- (35) « Couture de renforcement exécutée au moyen d'un ou plusieurs fils indépendants du fil de couture, et généralement de couleurs, sur un nerf supplémentaire, à chacune des extrémités du corps du volume », dans MUZERELLE, Denis, *op. cit.*, déf. 614.13. Cette définition s'applique aux manuscrits occidentaux.
- (36) GUESDON, Marie-Geneviève, *ibidem*.
- (37) Expression de HALDANE, Duncan, *Islamic Bookbindings in the Albert and Victoria Museum*, [London], 1983, p. 137.

- (38) Le manuscrit A12052, de la collection du Dr B. Moritz (Arab. 42), originaire de Perse ou Turquie (v. BOSCH, Gulnar, CARSWELL, John, PETHERBRIDGE, Guy, *Islamic Bindings and Bookmaking. A Catalogue of an Exhibition* (May 18 - August 18, 1981), Chicago, 1981, pp. 216-217, fig. 90. Ce manuscrit porte le n° 22 dans KREK, Miroslav, *A catalogue of Arabic Manuscripts in the Oriental Institute of Chicago*, New Haven (Connecticut), 1961, pp. 7-8) et le manuscrit Leeds ms. 619, présenté dans BROCKETT, Adrian, *Aspects of the physical transmission of the Qur'ān in 19th-century Sudan: Script, decoration, binding and paper*, dans *Manuscripts of the Middle East*, II, Leiden, 1987, pp. 45-57 ; cf. fig. 1, p. 56.
- (39) Quelqu'un a pris soin de repasser les passages du texte en ayant particulièrement souffert... V. f. ١٣٠/15٧, par exemple.
- (40) Un morceau de papier collé les recouvre, le restaurateur ayant pris soin de réécrire les lettres mangées sur sa réparation, le cas échéant. V. par exemple les feuillets ١٣٠/130, ٣٧/38 et ٢٤١/241.
- (41) Sur le feuillet ١١٧/118, seules les extrémités supérieure et inférieure de la marge ont été renouvelées. La foliotation a été recopiée à son emplacement habituel. Le papier ayant servi à la restauration du f. ١٣٠/130 présente un monogramme CR en filigrane (faute d'information complémentaire, il m'a été impossible d'identifier ce papier, le monogramme étant somme toute assez banal). Les ff. ١١٧/119 et ١١٩/129 ont eux aussi été restaurés.
- (42) D'après M. le Professeur Frédéric Bauden, consulté sur le sujet ; mais il pourrait aussi simplement s'agir d'un signet... Ou d'une feuille mise à sécher, dans la tradition de l'herbier ?
- (43) La lecture de sa *nisba* (composante du nom arabe, il s'agit d'un adjectif d'origine) est confirmée par l'existence d'un autre Madyūnī ; v. SELLEHEIM, Rudolf, *Materialien zur Arabischen Literaturgeschichte*, Teil I, Wiesbaden, 1976, p. 53.
- (44) Par exemple, il parle des *sab'a maṭānī* (« les sept répétitions ») pour parler du Coran (ou d'une partie de celui-ci), faisant référence à une question d'exégèse coranique — concernant le verset 87 de la sourate XV — divisant les savants médiévaux. V. RUBIN, Uri, *Off-Repeated*, dans McAULIFFE, Jane Dammen (ed.), *Encyclopedia of the Qur'ān*, vol. 3, Leiden-Boston, 2003, pp. 574-576.
- (45) *Ni'ma al-wakīl* (l. 9) : sourate *Āl 'Imrān* (« La famille de 'Imrān », III, 174) ; *ni'ma al-mawlā wa ni'ma an-naṣīr* (l. 9-10) : sourate *al-Anfāl* (« Le butin », VIII, 40) ; *lā quwwatē illā bi-llāh* (l. 10-11) : sourate *al-Kahf* (« La caverne », XVIII, 39) ; pour la recherche d'extraits dans le texte coranique, v. <http://indotalisman.com/searchquranhadith.html> ; v. aussi la traduction française de MASSON, Denise, *Le Coran*, Paris, 1967.
- (46) La lecture de deux d'entre elles est donnée dans FRANSSSEN, Élise, *op. cit.*, pp. 38-39. L'une des deux est datée de 1253, ce qui correspond à l'année 1837 ou 1838 de l'ère chrétienne.
- (47) C'était d'ailleurs sans doute le but de l'opération...
- (48) Licenciée en sciences géographiques, M^{lle} Dargent a travaillé à la Bibliothèque Générale de l'Université de Liège de 1932 à 1935 ; elle a aussi travaillé à la Bibliothèque Royale, à Bruxelles. Elle a terminé sa carrière à l'Unesco.
- (49) M^{lle} Dargent n'avait aucune connaissance en langue ou en littérature arabe ; son goût pour l'aspect de l'écriture arabe et son amour des livres semblent avoir été les motivations principales de l'acquisition des manuscrits. Elle aurait acheté la plus grosse partie des manuscrits en Tunisie. La bibliothèque de l'Université possède des listes de prix et des fiches d'identification des ouvrages, v. Université de Liège, Bibliothèque Générale de Philosophie et Lettres, Fonds Dargent, [ms 5438] (14 ff., 272 fiches) ; le manuscrit qui nous concerne n'y figure pas. M. le Professeur Aubert Martin, le prédécesseur de M. le Professeur Frédéric Bauden, avait tenté d'obtenir des informations sur la provenance des manuscrits auprès du revendeur, en vain : celui-ci refusa de collaborer... Les manuscrits avaient-ils été acquis dans des circonstances douteuses ? Cela expliquerait les ratures sur les pages de garde et le fait que celles-ci aient été collées.
- (50) Juge, détenteur du pouvoir de juridiction. V. TYAN, E., *Qādī*, dans *IE*, vol. IV, pp. 390-391.
- (51) Son nom complet est Abū 'Alī al-Muḥassin ibn Abī al-Qāsim 'Alī ibn Muḥammad ibn Abī al-Fahm Dāwūd ibn Ibrāhīm ibn Tamīm al-Tanūḥī. 'Abūdd as-Šālījī nous livre une biographie très détaillée de lui dans l'édition critique du *Kitāb al-Faraj ba'd as-Šidda* ; dans son introduction, il cite les sources arabes auprès desquelles il a trouvé ses informations. V. AT-TANŪḤĪ, Abū 'Alī al-Muḥassin, *Al-Faraj ba'd as-Šidda*, édité par 'Abūdd as-Šālījī, Bayrūt, 1975, vol. 1, pp. 5-20 (introduction) et pp. 29-49 (biographie). En langue occidentale, les travaux d'Antonella Ghersetti sont les plus complets et les plus récents ; v. GHERSETTI, Antonella, *Il qādī al-Tanūḥī e il Kitāb al-farağ ba'd al-šidda*, dans *Annali dell'Istituto Universitario L'Orienteale*, vol. 51, fasc. 1, Napoli, 1991, pp. 33-51 ; GHERSETTI, Antonella (a cura di), *Il Sollievo dopo la distretta*, [extraits choisis de] AL-TANŪḤĪ, *Al-Faraj ba'd al-šidda*, Milano, 1995.
- (52) Il y rencontre Abū al-Faraj al-Iṣbahānī, écrivain majeur du IX^e/X^e siècle. V. NALLINO, M., *Abū l-Faraj al-Iṣbahānī*, dans *IE*, vol. I, 1991, pp. 121-122 ; KILPATRICK, Hilary, *Abū l-Faraj al-Iṣbahānī (284-c.363/897-c.972)*, dans MEISAMI, Julia Scott, STARKEY, Paul (eds.), *Encyclopedia of Arabic Literature*, 2 vol., London - New York, 1989, vol. 1, pp. 30-32 ; et l'ouvrage de référence : KILPATRICK, Hilary, *Making the Great Book of Songs. Compilation and the Author's Craft in Abū l-Faraj al-Iṣbahānī's Kitāb al-aghānī*, London - New York, 2003.
- (53) Il est nommé gouverneur ('*āmīl*) ou juge (*qādī*) de plusieurs villes d'Irak et du Ḥuzistān (région de l'Irak actuel).
- (54) Deux fois consécutives : en 359/970, par le vizir Ibn Faṣānījī, et en 365/976, après un retour éphémère dans ses fonctions, par le vizir Ibn Baqlīyya.
- (55) Il est d'ailleurs chargé d'organiser le mariage du calife 'abbāsīde, at-Tāi', avec la fille de l'émir. Les noces ont lieu en 369/979.
- (56) At-Tanūḥī est chargé de résoudre un épineux problème : le calife refuse d'accomplir ses devoirs conjugués pour ne pas risquer d'engendrer un héritier bûyide au califat... At-Tanūḥī s'esquive, prétextant une maladie, mais le stratagème est découvert.
- (57) Littéralement : *La ruminaton de la conversation et des histoires mentionnées*, que l'on peut rendre par *Les aliments de la conversation (et des histoires ressassées)*. Il s'agit d'un volumineux recueil d'anecdotes, rédigé entre 360/971 et 380/990. Édité par AŠ-ŠĀLĪJĪ, 'Abbūd, Bayrūt, 1971-1973, 8 vol. Extraits traduits en anglais : MARGOLIOUTH, D. S., *The Table-Talk of a Mesopotamian Judge*, London, 1922 ; IDEM, *The Table-Talk of a Mesopotamian Judge by al-Muḥassin Ibn 'Alī al-Tanūḥī*, Haydarābād, s. d. ; en français : TANŪKHĪ, *Brins de chicane. La Vie quotidienne à Bagdad au X^e siècle*, extraits choisis et traduits de l'arabe, présentés et annotés par Youssef SEDDIK, Paris, 1999. V. aussi TILLIER, Matthieu, *L'exemplarité chez al-Tanūḥī. Les cadis dans le Niṣwār al-Muḥāḍara*, dans *Arabica*, vol. 54-1, Leiden, 2007, pp. 1-24.
- (58) GABRIELI, Francesco, *Il valore letterario e storico del Faraj ba'da š-Šiddah di Tanūḥī*, dans *Rivista degli Studi Orientali (RSO)* XIX, fasc. 1, Roma, 1941, p. 18. Sur les fables à contenu moral et leur analyse, v. SCHIPPERS, Arie, *Tales with a good ending in Arabic Literature. Narrative art and theory of the Arabic World*, dans *Quaderni di Studi Arabi* 4, Venezia, 1986, pp. 57-70.
- (59) GHERSETTI, Antonella, *Il Sollievo...*, p. 16.
- (60) De ses prédécesseurs dans le genre, seules quelques anecdotes sont connues : celles d'Ibn Abī ad-Dunyā occupent vingt feuillets ; celles d'al-Madā'inī, cinq à six feuillets et celles du qādī Abū al-Ḥusayn, une cinquantaine de feuillets, aux dires d'at-Tanūḥī lui-même ; v. son introduction au *Kitāb al-Faraj ba'd as-Šidda* ; AŠ-ŠĀLĪJĪ (éd.), *op. cit.*, vol. 1, p. 52.
- (61) En littérature arabe, l'anecdote se présente sous la même forme que les *ḥadīṡ*-s : elle est composée de deux éléments : l'*isnād* et le *matn*, ce dernier étant l'histoire proprement dite. Quant à l'*isnād*, il s'agit de la liste des noms des différents transmetteurs du récit, en ordre chronologique inverse et liés par des verbes relatifs à la transmission du savoir (dire, raconter, rappeler, attester, etc.) V. ROBSON, J., *Ḥadīṡ*, dans *IE*, vol. III, pp. 24-30 ; GHERSETTI, Antonella, *La narratio brevis nella letteratura araba classica : tecniche discorsive e convenzioni narrative*, dans PROFETI, Maria Grazia (dir.), *Raccontare nel Mediterraneo*, Firenze, 2003, p. 15.
- (62) Chapitre un : « Ce qui est mentionné dans le Coran à propos de la délivrance après la misère et l'épreuve » ; chapitre deux : « Tradition relative à la délivrance et au moyen d'éviter l'angoisse et le malheur » ; chapitre trois : « De celui qui est sauvé du malheur par une simple parole, une prière ou une supplique et dont le salut est annoncé par un présage » ; chapitre quatre : « De celui qui apaise la colère du souverain par son franc-parler et qui conjure son malheur par une exhortation convaincante ou un sermon » ; chapitre cinq : « De celui qui retrouve la liberté, la paix et une bonne situation, à la suite d'un emprisonnement, d'une captivité ou d'un internement » ; chapitre six : « De celui qui retrouve le salut après un rêve prémonitoire de bonheur » ; chapitre sept : « De celui qui parvient à se dégager d'un ennui et d'une situation difficile, soit par hasard, soit conformément à un plan » ; chapitre huit : « De celui qui, près de mourir, est pourtant sauvé » ; chapitre neuf : « De celui qui est menacé de mort par un animal sauvage et qui trouve l'assistance de Dieu » ; chapitre dix : « De celui qui est gravement malade et que Dieu guérit à l'aide d'un moyen très simple » ; chapitre onze : « De celui qui est victime de brigands, de voleurs, mais qui est dédommagé au mieux » ; chapitre douze : « De celui qui, par crainte, a fui et se tient caché mais à qui le bonheur sourit par la suite » ; chapitre treize : « De celui qui a le malheur d'aimer et qui ensuite, par le secours de Dieu, obtient ce qu'il aime » ; chapitre quatorze : « Choix de ce que disent les poètes sur le thème al-Faraj ba'd as-Šiddat ». (Cette traduction des titres est empruntée à FAKKAR, Rouchdi, *At-Tanūḥī et son livre : La délivrance après l'angoisse*, Le Caire, 1955, pp. 61-84).
- (63) V. les exemples de GABRIELI, Francesco, *op. cit.*, pp. 19-23.
- (64) GABRIELI, Francesco, *La letteratura araba*, Firenze - Milano, 1967, p. 173 ; WIENER, Alfred, *Die Faraj ba'd as-Šidda-Literatur. Von Madā'inī (m. 225 H) bis Tanūḥī (m. 384 H). Ein Beitrag zur arabischen Literaturgeschichte*, dans *Der Islam. Zeitschrift für Geschichte und Kultur des islamischen Orients*, IV/2, Berlin - New York, 1913, pp. 387 et 413 ; FAKKAR, Rouchdi, *op. cit.*, 1955, p. 50 ; RIZZITANO, Umberto, *Letteratura araba*, dans BOTTO, O. (dir.), *Storia delle letterature d'Oriente*, Milano, 1969, vol. 2, p. 114 ; etc. : tous les auteurs s'étant penchés sur la question et cités dans ce travail et dans FRANSSSEN, Élise, *op. cit.*, p. 53, partagent ce point de vue.
- (65) Son œuvre a été traduite et adaptée à plusieurs reprises (v. FRANSSSEN, Élise, *op. cit.*, p. 53, n. 76 et 77), les ouvrages d'*adab* ultérieurs comprennent souvent un chapitre consacré au thème (v. *Idem*, p. 54, n. 78).
- (66) AŠ-ŠĀLĪJĪ, *op. cit.*, vol. 1-4. La collation a porté sur la prose profane uniquement, c'est-à-dire les chapitres trois à treize inclus. Le chapitre sept n'a pu être collationné intégralement : je me suis concentrée sur les vingt-deux premières et quinze dernières anecdotes.

- (67) V. sa *nisba* : « at-Tilimsānī » (« de Tlemcen »).
- (68) V. les quatre étapes de la copie d'un texte – la lecture du modèle, la rétention du texte, la dictée intérieure et le jeu de main –, clairement décrites dans DAIN, Alphonse, *Les Manuscrits*, Paris, 1997 (réédition), pp. 41-46.
- (69) Pour une définition sommaire de l'*isnād*, v. n. 61.
- (70) Ainsi peut-on lire *waqt* (« temps ») et non *layla* (« nuit ») dans l'histoire 491 (f. ٢٢٧٧/228v°, l. 9).
- (71) Par exemple, dans l'histoire 250, f. ٩٧٧/97v°, l. 18, le protagoniste nous dit « voir » quelque chose et non l'« entendre ».
- (72) Les grammairiens occidentaux classent les verbes arabes en dix formes, morphologiquement et sémologiquement différentes. Chaque racine verbale peut donc théoriquement donner naissance à dix verbes. Le sens des verbes dérivés de cette même racine présente des nuances liées à leur forme.
- (73) La formule préférée est *ta'ālā wa-kafā* (« Il est exalté et Il suffit ! »).
- (74) Le chapitre huit est particulièrement touché par le phénomène : dix des anecdotes manquantes y sont classées ; par contre, toutes les histoires des chapitres trois, neuf, dix, onze, douze et treize figurent dans le manuscrit.
- (75) Ff. ٧٢٧/73v°-٧٤/74 : deuxième version d'une partie de l'anecdote 204 de l'édition critique (vol. 2, pp. 233-238 ; passage en question : pp. 234-235) ; f. ١١٧/166 et ١٨/180 : deux anecdotes ne figurant pas dans l'édition critique (j'en propose l'édition et la traduction dans FRANSSSEN, Élise, *op. cit.*, pp. 71-83 et annexe IV, pp. 129-132) ; ff. ١٩٧/199v°-٢٠/200 : deuxième version du début de l'anecdote 464 de l'édition (vol. 4, pp. 291-292). Après le dépôt de mon mémoire de licence, j'ai découvert que deux anecdotes que je n'avais pas identifiées se trouvaient bel et bien dans l'édition critique du manuscrit. Il s'agit des deuxième et troisième histoires non identifiées du mémoire, correspondant respectivement aux textes notés comme deuxième et troisième version de l'histoire 122 dans l'édition critique, avec cependant quelques différences de vocabulaire ; v. AŠ-ŠĀLIJĪ (éd.), *op. cit.*, vol. 1, p. 336 et p. 337. Il est intéressant de noter que ces deux anecdotes n'apparaissent que dans le manuscrit en *mağribī* utilisé par l'éditeur.
- (76) Ainsi en va-t-il des histoires 68 et 69 du chapitre trois.
- (77) Par exemple, le chapitre huit est assez chaotique : il commence normalement, puis l'histoire 351 est suivie des anecdotes 354, 356 et 358 ; ensuite, l'histoire 368 suit la 365 et les numéros 391 et 392 sont précédés de l'anecdote 377 ; après une histoire non identifiée (juste derrière la 392), on trouve la troisième version de l'histoire 164 proposée dans l'édition, puis une autre histoire non identifiée, suivie des anecdotes 393, 394, 396, d'une troisième histoire non identifiée, juste devant les histoires 399 et 401 à 405.
- (78) Dans le chapitre quatre, on trouve deux versions de l'anecdote 113, la première à sa place, ouvrant le chapitre, et la seconde, entre les anecdotes 130 et 131.
- (79) AŠ-ŠĀLIJĪ (éd.), *op. cit.*, vol. 1, pp. 19-28 (introduction). L'éditeur s'est basé sur cinq manuscrits (dont un en *mağribī*, le ms *nūn* [٦]) en plus d'une édition pré-existante du texte (qu'il appelle « édition de la Dār al-Hilāl ») ; je n'ai pu déterminer s'il s'agissait de l'édition de Bayrūt, 1903-4, [rééditée : Le Caire, al-Maktaba al-'ilmiyya, 1938], ou de l'édition du Caire, Dār at-Ṭibā'at al-ḥamdiyya, 1955).
- (80) *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda*, Dār al-Kutub, Le Caire, B 22959 (ou 1945/2170 ou 132235 : le manuscrit est référencé sous trois cotes différentes) ; 582 ff.
- (81) *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda*, Escorial, Madrid, 714 ; 348 ff.
- (82) Édition de la Dār al-Hilāl (v. *supra*, n. 79).
- (83) *Kitāb al-Faraj ba'd aš-Šidda*, bibliothèque John Ryland, Manchester, 667 ; 298 ff.
- (84) Information déduite *a contrario* : une grande majorité des passages notés comme manquants dans les manuscrits *mīm* (م) , *ğayn* (غ) et, dans une moindre mesure, *hā'* (ه) et *rā'* (ر) se trouvent dans le manuscrit de Liège.
- (85) V. par exemple l'anecdote 254. C'est le cas dans d'autres chapitres aussi ; pour le chapitre treize, v. les histoires 462 et 479. Le copiste aurait-il vérifié les sources ?
- (86) *Nišwār al-muḥāḍara* (comprenant la fin [al-juz' at-tānī] du *Faraj ba'd aš-Šidda*), Ḥizānat al-mamlakiyya, Rabat ; 252 ff.
- (87) V. la fin de l'histoire 405, le début de l'histoire 465 et des passages des histoires 475 et 477.
- (88) La recherche d'autres manuscrits du *Faraj ba'd aš-Šidda* en *mağribī* n'a pas été sans peine et, en raison du manque d'informations sur les collections des bibliothèques maghrébines, ses résultats sont encore teintés d'ombres... Pour une relation complète de ma recherche et ses résultats précis, v. FRANSSSEN, Élise, *op. cit.*, pp. 60-63.